

De George Chastelain à Philippe de Commynes

Quelques remarques préliminaires

Jean DUFURNET

I

On assiste depuis une vingtaine d'années à une renaissance des études sur George Chastelain dont Commynes peut passer pour le rival. Le déclic en a été donné par la belle thèse de Jean-Claude Delclos, *Le témoignage de Georges Chastelain, historiographe de Philippe le Bon et Charles le Téméraire* (Genève, Droz, 1980)¹⁾ qui a, par la suite, publié *Les fragments du Livre IV de la Chronique* (Genève, Droz, 1991). Si l'on se borne aux éditions récentes, on retiendra celles du *Temple de Boccace*, par Susanna Bliggenstorfer (Berne, Francke, 1988), du *Miroir de la Mort* par Tania Van Hemelryck (Louvain-la-Neuve, Université Catholique, 1995), des *Douze Dames de Rhétorique* par David Cowling (Genève, Droz, 2002) et par Cynthia J. Brown (Bruxelles, *Bulletin de la commission royale d'histoire*, CLIII, 1987, p. 181-221), de la *Complainte de Fortune* par Hisara Kondo (*Revue des Amis de Ronsard*, XI, 1998, p. 1-28). De nombreuses études critiques²⁾ ont accompagné ce renouveau qui éclate aujourd'hui avec l'ouvrage brillant et profond d'Estelle Doudet, *Poétique de George Chastelain (1415-1475). Un cristal mucié en un coffre*.³⁾ C'est un ouvrage très important aussi bien pour l'histoire de la poésie et de l'historiographie que pour la connaissance de Chastelain et de certains de ses contemporains. Il rend sa juste place à un auteur qui est un des écrivains capitaux du XV^e siècle dont il montre la richesse, la complexité et la profondeur, et qui requiert une participation du lecteur, car c'est un fondateur ambigu et singulier. Nous le pressentons : Estelle Doudet en apporte la preuve. Elle ajoute un chapitre essentiel à l'histoire littéraire, en précisant et clarifiant les relations de George, avec la deuxième génération des rhétoriciens comme Molinet, et avec la nouvelle histoire incarnée par Commynes. Peut-être eût-il été bon de lancer quelques comparaisons avec d'autres poétiques,

¹⁾ Voir notre compte rendu dans *le Moyen Age*, t. 88, 1982, p. 329-342.

²⁾ Cf. la bibliographie d'Estelle Doudet dans son livre cité, p. 807-817.

³⁾ Paris, Champion, 2005: 882 p. (*Bibliothèque du XV^e siècle*, LXVII).

parisienne (Villon), angevine (le roi René) ... ou avec un recueil comme *les Cent Nouvelles Nouvelles* que, précisément, Hisara Kondo attribue à Chastelain, comme d'autres, dont nous sommes, en créditent Philippe Pot, un des doubles de l'indiciaire bourguignon.

II

Estelle Doudet nous donne l'étude la plus complète, la plus profonde, la plus originale sur Chastelain, quels que soient les mérites de ses prédécesseurs.

Tout d'abord, elle dégage les grandes dates ou étapes de sa carrière, qui présente de remarquables écarts avec celle de Commynes

1455 marque une rupture. A la lyrique courtoise de la jeunesse qui est celle d'un poète, illustrée par l'*Oultré d'Amour* ou le *Miroir de Mort*, se substitue une réflexion moraliste où la politique se joint à une méditation religieuse. La nomination de 1455 comme indiciaire est considérée comme une mission, celle d'un messager de Dieu. En supplantant le poète, l'orateur s'empare d'une nouvelle inspiration, divine et naturelle. Personne publique, le Rhétoricien est contraint de réélaborer sa propre figuration au sein du texte.

Son statut d'historiographe officiel comporte une double exigence : laisser une juste peinture de son maître et fixer les traits d'une gloire rayonnante à travers les siècles (p. 207). Le prince a une double présence : puissance contingente et *imago Dei* (p. 208). Aussi distingue-t-on deux stratégies : rapprocher le duc et l'idéal du prince, découvrir, dans l'histoire, la singularité vertueuse d'un homme rétif à toute comparaison (p. 209). De là une situation instable pour Chastelain, chroniqueur bourguignon et moraliste qui condamne la guerre. C'est en rassemblant les genres oratoires qu'il subsume les contradictions idéologiques : l'écriture « franco-centriste » et la fierté bourguignonne, la défense de la paix et l'admiration pour la guerre, l'attention au temps et la fascination pour l'intemporel. Il se produit un échange, une concordance, une superposition entre l'historiographe et le prince, qui est un nouveau clerc, lecteur par plaisir, orateur par devoir, double rêvé de l'indiciaire. Le prince-jardinier et le poète-élagueur se rejoignent. Le rôle de l'historiographie est d'assurer le passage du flux

événementiel au symbole, puis de l'écriture à la mémoire vive des futurs lecteurs. L'histoire enseigne l'horreur du temps et la puissance de Dieu au chroniqueur qui, devenu moraliste, l'enseignera au lecteur et qui montre et démontre l'histoire (p. 249). L'historiographie devient une construction abstraite entre la vie hasardeuse du monde déchu et l'organisation fictionnelle rêvée (p. 248).

L'on peut ajouter que, vers 1460, l'orateur devient porteur d'une voix civique engagée dans les conflits de la cité, mû par une vocation, et qu'il faut faire une place particulière au livre IV de la *Chronique*, un des textes les plus achevés, une sorte de transition narrative où s'insère la fiction et où le romanesque fait souvent une entrée massive dans le récit avec deux véritables nouvelles (chap. 14 et 55, p. 327) et le fameux épisode de la forêt de Soignes (chap. 47 à 51) dont E. Doudet donne une excellente analyse (p. 331-339) en indiquant que la tentation romanesque se cristallise autour de la forêt. J'ajouterai qu'on décèle dans ce livre l'émergence plus nette d'une poétique de la fragmentation, du morcellement qui caractérise la seconde moitié du XV^e siècle avec un roman comme *Ysaïe le Triste*, les *Cent Nouvelles Nouvelles*, les *Testaments* de Villon, les *Evangiles des quenouilles*

1461 marque un tournant. D'un côté, le *Proesme* du livre VI, rédigé à l'occasion de l'avènement de Louis XI, représente sans doute l'acmé rhétorique et théorique de la *Chronique* de Chastelain, une somme rhétorique des styles (p. 274), le texte-seuil d'une réflexion de l'écrivain sur son art et la Grande Rhétorique, centre d'équilibrage et de transcendance du réel, à la fois art poétique et somme. D'un autre côté, entre 1461 (*La Mort du roy Charles VII*) et 1468 (*La Mort du duc Philippe*), il se produit un changement patent : le livre VI est un « espace de destruction des figures fondamentales de la *Chronique* » ; Louis XI remplace l'Anglais comme figure de l'Antéchrist, le médiateur devient un comparse (p. 300-311) malveillant et rusé, fauteur de rumeurs, insinuant la trahison à la cour de Bourgogne. C'est la constatation du chaos universel et de la ruine définitive de la Rhétorique première, ce qui donne à la fin une force grandiose : « A l'entrelacement harmonieux fait place une écriture de la superposition conflictuelle, faite de contrastes. La rupture tonale apparaît comme la conclusion de l'itinéraire de l'entrelacement dans la *Chronique* qui utilise de

façon voyante l'amplification et dont l'écriture est envahie par la métaphore, tandis que la cour est contaminée par la rumeur.»

Après 1468, dans la dernière partie de la *Chronique* et dans les opuscules, c'est la « logomachie à l'issue obscure » (p. 489) où dominent les brouillages dus à la prolifération de ce qui est à interpréter (p. 491), si bien que le creusement du sens ne va pas sans opacité. Il semble que l'œuvre de Commynes se soit greffée en partie sur ce dernier aspect de la *Chronique* et qu'il en ait poussé jusqu'au bout les conséquences. Chastelain, qui est fasciné par la crise des sens, doit faire face à la destruction de sa propre écriture. A la crise politique répondent une crise rhétorique et le recours à l'allégorie. L'intervention de Dame Raison explore les limites de l'écriture allégorique, qui apparaît au fondement d'une nouvelle rhétorique.

III

Grâce à ce livre d'Estelle Doudet, on peut mieux situer Commynes par rapport à Chastelain. Je crois de plus en plus que Commynes s'est formé, pour une large part, à partir de réflexions et de matériaux introduits et légués par le grand George. Tout au long de ses *Mémoires*, tout en gardant une totale indépendance puisque Commynes n'a été ni indiciaire ni historiographe, et qu'il a écrit après la mort de Louis XI, il s'est référé, sans le manifester, sans le citer, à l'œuvre de Chastelain, et je crois pouvoir dire qu'il est revenu plus encore à l'œuvre du Bourguignon dans ses deux derniers livres, VII et VIII, rédigés entre le début de 1496 et la fin de 1498. Je pense en particulier à deux points. D'un côté, la nostalgie d'une connaissance plus qu'humaine, divine, qui se fait jour dans les *Mémoires* quand Commynes évoque le cas de Savonarole : le livre VIII se termine pratiquement par la mort, en face-à-face, de Charles VIII et du moine italien, qui se targuait de révélations divines, et Commynes y ajoute foi.⁴⁾ D'un autre côté, à propos de Fortune, Commynes, dans le chapitre XII du livre IV, affirme avec force : « ... telz granz misteres (*la ruine de Saint-Pol*) ne viennent pas de Fortune et que Fortune n'est riens, fors seulement une fiction poétique (*leçon de D* ; fainte *dans A*, paincte *dans P*) et qu'il failloit que Dieu

⁴⁾ Voir notre article « De François de Paule à Savonarole: Commynes entre deux figures de « saints » italiens », *Mémoires de la Société d'histoire de Comines-Warneton et de la région*, t. 31, 2001, p. 133-146.

l'eust habandonné. Et autre Fortune n'y avait mis la main que Dieu. » Par là, Commynes prenait le contrepied de Chastelain. Mais, dans les deux derniers livres, il réintroduit Fortune pour désigner la contingence, sans doute sous la double influence des Italiens et de Chastelain.

Quoi qu'il en soit, il semble bien que sa réflexion se soit greffée sur les dernières œuvres de Chastelain, écrites un peu avant et surtout après 1468, où le creusement du sens ne va pas sans opacité : la dialectique de la profondeur et de la transparence aboutit chez Chastelain à une impasse. Pour Commynes, il s'agit de découvrir le monde dans sa profondeur et sa complexité, mais le retour à la transparence et à l'identité du dedans et du dehors est impossible : ce qui prévaut, c'est l'ambiguïté⁵⁾, et le travail du mémorialiste consiste à la restituer dans l'écrit. Il le fait d'entrée de jeu quand il évoque l'affaire du bâtard de Rubempré : d'après son récit, il est impossible de savoir si Louis XI a commandité l'opération qui consistait à enlever, voire à tuer le comte de Charolais, ou si celui-ci a inventé de toutes pièces l'affaire⁶⁾. Par là, Commynes est aux antipodes du grand Chastelain de la période 1455-1461, qui est pour Estelle Doudet le vrai Chastelain, mais il est assez proche du Chastelain de la fin qui, dans *les Douze Dames de Rhétorique*, écrit : « Comme donques ceste ambiguïté pende encore en moy et ne sçay a quoy me resoudre » (*Œuvres*, t. VII, p. 153).

Si Commynes, comme Chastelain, entrelace le récit historique et la réflexion moraliste, s'il privilégie, comme lui, la diplomatie, si, sur quelques points, il paraît d'accord avec lui, contre Molinet, quand il s'agit du comportement du connétable de Saint-Pol⁷⁾ et du peuple gantois⁸⁾, s'il condamne les *partialités*, les divisions, Commynes s'affirme en s'opposant à un certain nombre de pratiques de Chastelain par des refus catégoriques.

Refus de la métaphore et de la comparaison, des *auctores*, de la personnification et de l'allégorie, des intertextes soit littéraires (il ne fait qu'une mention ironique du roi Arthur pour se moquer du roi Edouard IV et de ses gens ; éd. Calmette, t. II, p. 77), soit bibliques : quand il évoque le châtiment divin qu'il détaille dans ses différentes étapes et qui frappe le Téméraire, gagné par la folie,

⁵⁾ Voir notre livre *Sur Philippe de Commynes. Quatre études*, Paris, SEDES, 1982, p. 39-83.

⁶⁾ *Ibidem*, p. 40-47.

⁷⁾ Voir E. Doudet, *op.cit.*, p. 447

⁸⁾ *Idem, ibidem*, p. 457-458.

Commynes ne fait aucune allusion à Ninive et à Nabuchodonosor, pas plus qu'à Manassès.⁹⁾ Pour lui, l'Anglais n'a rien de l'Antéchrist. Dieu, d'ailleurs, est tout-puissant et omniprésent, mais seulement comme juge attentif qui châtie les princes coupables et qui rétablit l'ordre, et non pas comme source de la vocation de l'auteur ni comme vrai lecteur de son œuvre.

Refus de la rhétorique comme modèle d'écriture et comme instrument de puissance, alors que Commynes insiste sur le pouvoir de la parole naturelle, qui est un des apanages de Louis XI.

Refus de la conception du prince comme *imago Dei* : dès le prologue, Commynes affirme que les princes sont des hommes comme nous.

D'autre part, il reprend certains développements de Chastelain pour les remettre en question, voire pour les contredire. Quelques exemples entre beaucoup, que nous examinerons dans une étude plus complète. Le sénéchal de Brézé est, pour Chastelain, le parangon des vertus chevaleresques ; c'est même un des doubles de l'historien bourguignon¹⁰⁾. D'après Commynes, c'est un traître en puissance : il trouve la mort sur le champ de bataille de Montlhéry au moment où il s'apprête à commettre son forfait en désobéissant aux ordres de Louis XI¹¹⁾. Il est intéressant de remarquer que Villon a le même regard ironique sur le sénéchal¹²⁾.

Dans la galerie des princes, Commynes s'écarte aussi de Chastelain quand il parle de Francesco Sforza et de l'empereur Frédéric III. Le premier, selon George, reste dans une catégorie inférieure, car « la qualité historique est liée à la stabilité du titre princier », comme l'a écrit Estelle Doudet (*op. cit.*, p. 270) ; or le mémorialiste de Louis XI l'égalise sans détour aux plus grands princes occidentaux. Quant au second, il a produit, à en croire Chastelain, « effacement du titre ancien par son vice plutôt qu'entretienement d'icelui par vertu » (*ibidem*, p. 270) ; Commynes nuance ce jugement dont il reprend le mot de *vertu*, en

⁹⁾ *Idem, ibidem*, p. 328.

¹⁰⁾ *Idem, ibidem*, p. 452-454.

¹¹⁾ Voir notre *Destruction des mythes dans les Mémoires de Philippe de Commynes*, Genève, Droz, 1966, p. 49-53.

¹²⁾ Cf. nos *Recherches sur le Testament de Villon*, Paris, SEDES, t. II, 1973, p. 511-526.

lui donnant un autre sens (c'est sous sa plume la *virtù* italienne, c'est-à-dire la fermeté, la persévérance dans l'action) et en accordant à l'empereur allemand le *sens* : c'est lui qui répond aux ambassadeurs de Louis XI par la fable de l'ours et des deux compagnons.

Quant à la guerre, pour Commynes, il n'en est pas qu'on puisse dire juste, et il est loin de reprendre l'idéal du prince en armes menant son armée : il l'anéantit plutôt par tout ce qu'il dit du désordre des batailles, et en particulier par deux courtes vignettes, montrant Charles de Bourgogne à Monthéry et Charles VIII à Fornoue sauvés in extremis sur le champ de bataille, le premier par une sorte de rustre, Jean Cadet, qui n'a rien de chevaleresque, le second par sa monture : « Ledit seigneur avoit le meilleur cheval du monde pour luy, et se remuoit et deffendit » (livre VIII, chap. 12). Pour Commynes, mieux vaut un gouvernement qui ne livre pas le destin de son peuple au hasard et au désordre d'une bataille¹³.

Ailleurs, et c'est encore plus intéressant, le mémorialiste travaille sur le vocabulaire et les oppositions sémantiques de Chastelain pour se les approprier avec un sens très précis. Il avait découvert les personnages de *Sens* dans la *Paix de Péronne* et d'*Entendement profond* et de *Sens superficiel* dans le *Livre de Paix*. Il refuse, bien entendu, les personnifications, et aussi le mot *entendement* comme trop chargé de rhétorique, et il fait du *sens* un des deux termes essentiels à la grandeur du prince, en donnant au mot un grand nombre d'acceptions et de nuances selon les contextes, de la sagesse au bon sens et à la malice. Il spécialise un certain nombre de vocables. *Bestial*, que Chastelain emploie dans sa *Chronique* (t. V, p. 149), désigne chez Commynes une variété de princes : ce sont ceux dont l'incapacité politique se marque par l'absence de lucidité, la primauté accordée aux plaisirs, la toute-puissance d'un ou de quelques favoris¹⁴. *Vertu* n'a plus le sens habituel, chrétien, qu'on trouve encore chez le Bourguignon, mais c'est un italianisme dont nous avons vu qu'il désigne « la fermeté de caractère, la persévérance dans l'action », c'est-à-dire la seconde qualité essentielle à un grand prince. *Volonté*, pour Chastelain (t. VI, 294), est un « appétit raisonnable », tandis que, chez Commynes, il désigne à l'ordinaire un

¹³ Voir notre *Destruction des mythes* ..., p. 127-129.

¹⁴ Cf. *Sur Philippe de Commynes* ..., p. 127-129.

comportement irrationnel.

Commynes, qui, rappelons-le, a vécu à la cour de Bourgogne jusqu'en 1472, travaille sur l'intertexte que constituent la *Chronique* et les opuscules du grand Bourguignon, surtout pour faire entendre sa différence et une nouvelle voix (voie) politique. Cela permet peut-être de répondre à une dernière question : pourquoi la disparition d'une partie de la *Chronique* de Chastelain et son effacement au XVI^e siècle ? N'est-ce pas dû au succès des *Mémoires* de Commynes qui furent un best-seller au XVI^e siècle et qui devinrent un modèle à côté des œuvres de César¹⁵⁾ ?

professeur émérite à la Sorbonne
membre de l'Académie royale de Belgique
et de l'Académie des Lettres et des Sciences
de Finlande.

¹⁵⁾ Ces pages ne sont qu'une esquisse. Nous reprendrons cette étude de façon plus développée.